

PREAVIS AU CONSEIL COMMUNAL D'YVERDON-LES-BAINS*concernant*

une demande de crédits d'investissement de CHF 1'078'000.- pour le réaménagement de la bibliothèque publique et de CHF 471'000.- pour la rénovation des fenêtres du bâtiment de l'Ancienne Poste

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

Ces vingt dernières années, la bibliothèque publique n'a pas cessé de développer ses prestations et sa fréquentation a notablement augmenté. Soucieuse de remplir ses nombreuses missions, d'évoluer de pair avec les nouvelles pratiques culturelles et de répondre aux multiples besoins de ses différents publics, la bibliothèque a adapté son offre et ses services au fil des années malgré des locaux devenus trop petits et vieillissants. En 2012 déjà, la Municipalité avait fait le constat que les espaces de la bibliothèque avaient atteint leur limite et qu'elle devait repenser et redéployer ses activités dans un bâtiment plus vaste et plus fonctionnel. Ainsi, l'avenir de l'institution s'inscrit dans le cadre du pôle culturel prévu sur le site de Front-Gare, toujours en cours d'élaboration, et dont l'ouverture au public pourrait intervenir à l'horizon 2030. Lieu de vie et de culture diurne et nocturne, le pôle culturel permettra à la bibliothèque d'accueillir tous les publics sans les restrictions actuelles, ainsi que de déployer l'ensemble des prestations attendues aujourd'hui dans une bibliothèque contemporaine appelée tiers-lieu. En attendant, la bibliothèque doit faire face au développement du public et réaménager ses espaces à court terme. Les travaux réalisés sont indispensables et apporteront par ailleurs une plus-value pour l'attractivité et la fonctionnalité du bâtiment, quelle que soit son affectation future.

1. Présentation générale

Le bâtiment de l'Ancienne Poste abrite la bibliothèque depuis 1986 ainsi que l'administration du Service de la culture depuis 2015.

Aucune intervention d'importance n'a été réalisée en section adulte depuis bientôt 40 ans, ce qui explique l'état défraîchi dans lequel elle se trouve aujourd'hui. La vétusté des locaux donne une image de bibliothèque négligée, alors que cette dernière se veut au contraire innovante, à l'écoute de l'évolution des besoins et des pratiques. Cette vétusté a également des impacts énergétiques négatifs; les vieilles fenêtres et les luminaires sont énergivores. Quant à la sécurité du public, elle n'est pas garantie et des mises à niveau doivent être effectuées (portes coupe-feu, installation électrique, rehaussement des garde-corps et mains courantes) pour respecter les normes actuellement applicables.

Les travaux de rafraîchissement doivent s'accompagner d'un réaménagement de la section adulte et de la section enfantine afin de rationaliser les espaces et apporter davantage de fonctionnalité. Un regroupement de l'ensemble des locaux administratifs au 2^{ème} étage permettra une extension des espaces publics à proximité des collections. Cette réorganisation implique que l'administration du Service de la culture quitte le bâtiment.

Afin de développer un projet adapté, un bureau d'architectes spécialisés a effectué une étude de faisabilité (Annexe 1), et développé un programme centré sur l'accueil du public. Cafétéria, coin pour les enfants, mini-cinéma, PC en libre-service et fauteuils confortables feront de la section adulte un lieu de vie pour toutes et tous. Le réaménagement est également l'occasion d'améliorer l'accessibilité des collections pour les enfants ainsi que de proposer des espaces pour des moments de détente en famille. Un local d'allaitement verra également le jour en section enfantine.

1.1 Historique du bâtiment de l'Ancienne Poste

- 1896-98 Construction du bâtiment de la Poste – arch. Charles Borgeaud de Lausanne.
- 1959 Travaux en toiture, la couverture est remplacée, remise en état des cabinets dentaires au 2^{ème} étage, laboratoires dans les combles et cage d'escaliers.
- 1974 Installation, dans les combles du bâtiment, de la bibliothèque enfantine La Broquine.
- 1986 Travaux d'aménagement des locaux pour la bibliothèque publique avec création d'une galerie, de dépôts au sous-sol pour le fonds ancien et installation d'un monte-charge pour livres. Réfection de la chaufferie avec changement de chaudière. Installation de l'ascenseur dans la cage d'escaliers.
- 1987 Réfection des locaux de La Broquine au 3^{ème} étage-combles : remplacement des verrières par des châssis rampants, isolation d'une partie des locaux, réfection des sols, parois et plafonds, raccordement de l'installation de chauffage au chauffage central du bâtiment.
- 1999 Agrandissement de la bibliothèque, réfection des WC c au 2^{ème} étage, aménagements divers à La Broquine au 3^{ème} étage.
- 2008 Réaménagement de la Place de l'Ancienne-Poste et installation du Mur Fontaine.
- 2010-12 Réfection des façades et de la toiture, aménagements intérieurs, relookage de la cage d'escaliers.

Photos du bâtiment vers 1900



Photos de nuit du bâtiment en 2012

1.2 Situation de la bibliothèque publique (BPY) en 2023

Si la section enfantine et l'espace jeunesse ont bénéficié de réaménagements et de quelques travaux d'entretien cette dernière décennie, il n'en est rien pour la section adulte. Aucuns travaux n'ont été effectués depuis l'emménagement de la bibliothèque dans le bâtiment de l'Ancienne Poste en 1986.

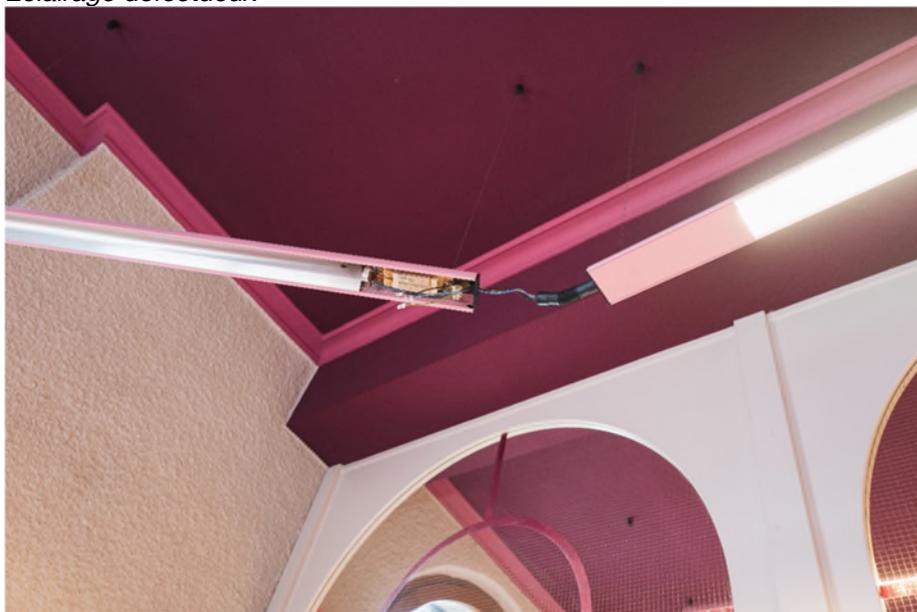
C'est donc une bibliothèque défraîchie, sombre, peu accueillante que l'on découvre en entrant dans le bâtiment :

- L'éclairage est défectueux et difficilement réparable
- La moquette est usée à la corde et rapiécée
- La couleur de la peinture assombrit les locaux
- Les fenêtres sont mal isolées phoniquement et thermiquement
- Le système d'ouverture des portes rend l'accès difficile aux personnes à mobilité réduite.

L'impression d'un endroit démodé, ajoutée aux problèmes d'entretien, se reflète sur l'image de la bibliothèque et influencera à terme négativement sa fréquentation et l'utilisation de ses services. Il devient donc urgent de procéder à une rénovation et à un réaménagement de la BPY.

Moquette rapiécée, avec pour résultat un patchwork involontaire de teintes.



Mur fissuré*Eclairage défectueux*

2. Travaux de réaménagement de la bibliothèque publique

La rénovation et le réaménagement de la BPY concernent principalement la section adulte, mais également la section enfantine qui nécessite aussi des travaux. Elles s'articulent autour de quatre axes :

- l'amélioration de la sécurité ;
- la réduction de la consommation énergétique ;
- le rafraîchissement des espaces ;
- l'amélioration des prestations.

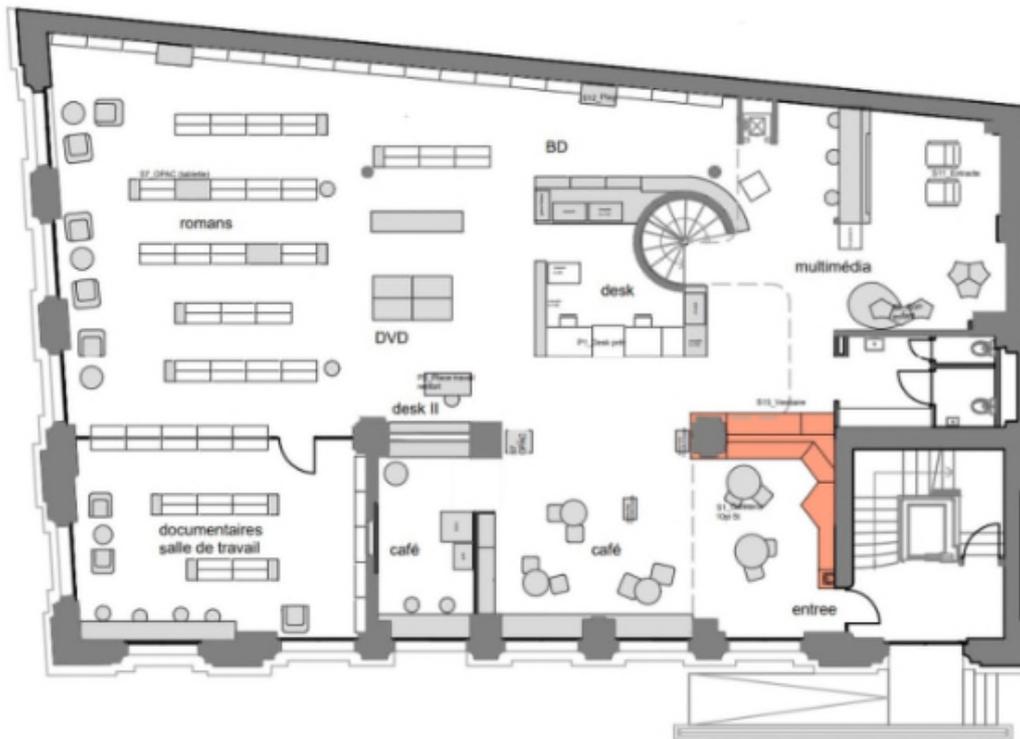
Ces travaux sont résumés dans le tableau ci-dessous :

Axes	Travaux et aménagements
Sécurité	<ul style="list-style-type: none"> - Mesures de protection incendie : portes coupe-feu sur les paliers et au sous-sol, porte automatique et coupe-feu au rez-de-chaussée. - Mise aux normes des garde-corps et des mains courantes - Mise aux normes de l'installation électrique.

Consommation énergétique	<ul style="list-style-type: none"> - Changement des fenêtres du bâtiment. - Changement des luminaires vétustes de la section adulte et de la section enfantine.
Rafrâichissement	<ul style="list-style-type: none"> - Remplacement de la moquette de la section adulte et de la galerie. - Peinture des murs, du plafond, de la menuiserie de la section adulte et de la section enfantine. - Nouveau mobilier afin d'améliorer l'accueil et le confort des usagers : meubles sur mesure en bois suisse, mobilier professionnel, seconde main se marieront. Les étagères et le desk de la section adulte sont conservés.
Prestations	<ul style="list-style-type: none"> - Un espace café avec des produits locaux. - Des espaces confortables favorisant la découverte et invitant à prendre son temps. - Un rez-de-chaussée pensé pour les différents publics (adulte, famille, étudiant, etc.) proposant des services variés (café, places de travail, place de lecture, espace PC et photocopieuse, coin enfants, Entracte, collection adulte). - Plus de surface en section enfantine pour le public, avec un mobilier adapté et un local d'allaitement. - Une bibliothèque plus inclusive, en termes d'accès et d'offres. - Nouvelle organisation des espaces professionnels au 2ème étage améliorant les conditions de travail des employé.es, la cohésion de l'équipe et l'efficacité, mais nécessitant le déménagement de l'administration du Service de la culture (SCU).

Les analyses effectuées ont permis de définir les travaux à effectuer afin d'améliorer la protection incendie du bâtiment. Ces derniers apparaissent dans le tableau ci-dessous. Le diagnostic amiante n'a rien révélé d'inquiétant : seul un compteur électrique devra être changé.

Afin de mieux visualiser l'impact des travaux prévus, le plan ci-après présente le nouveau visage du rez-de-chaussée de la BPY après travaux :



Une cafétéria accueillera l'utilisateur dès son arrivée à la bibliothèque ; l'espace sera délimité à droite par un meuble sur mesure proposant revues, places assises, vestiaire et casiers. Les services les plus bruyants seront situés à l'entrée du rez-de-chaussée, les plus calmes (places de travail et de lecture) au fond, le long des fenêtres. La collection occupera moins de surface qu'aujourd'hui, permettant de laisser plus d'espace pour la circulation du public. Un nouveau système de classement des documentaires, plus simple et encourageant la découverte, ainsi qu'une collection « facile à lire et à comprendre » sont en cours de développement. Sous la galerie cohabiteront des services qui fonctionnent bien ensemble : entracte pour visionner des courts métrages, PC pour le public et coin enfants. Sur la galerie, des places de travail et de lecture compléteront l'offre.

La photo ci-dessous de la Bibliothèque de Malmö illustre l'ambiance prévue dans la bibliothèque une fois les changements réalisés :



Une nouvelle signalétique, intérieure et extérieure, accompagnera le réaménagement et renforcera la nouvelle image de la BPY ; à savoir, celle d'un lieu de vie, de formation, de culture, de participation pour toutes et tous au centre-ville. Elle participera ainsi à l'attractivité de celui-ci.

2.1 Budget des travaux de réaménagement de la bibliothèque publique

Le coût de l'ensemble des travaux nécessaires à cet effet a pu être chiffré dans le cadre du mandat susmentionné. Le tableau ci-dessous résume le budget complet de l'ensemble des travaux de réaménagement.

Tableau des coûts estimatifs – travaux de réaménagement de la bibliothèque :

CFC	Libellé	Montant TTC
112	Démolitions	4'000.00 CHF
23	Installations électriques	164'400.00 CHF
25	Installations sanitaires	14'700.00 CHF
271	Plâtrerie-peinture	91'900.00 CHF
272	Ouvrages métalliques	33'100.00 CHF
273	Portes	70'200.00 CHF
281	Revêtement de sol, panneaux acoustiques	103'100.00 CHF
287	Nettoyage de fin de travaux	12'900.00 CHF
291	Honoraires architecte	69'500.00 CHF
296.3	Honoraire spécialiste amiante	3'100.00 CHF
296.4	Honoraires ing. acousticien	600.00 CHF
296.7	Honoraires ing. protection incendie	6'900.00 CHF
5	Frais de déménagement	7'800.00 CHF
9	Mobilier sur mesure	159'900.00 CHF
9	Mobilier standard	194'600.00 CHF
9	Signalétique	30'200.00 CHF
9	Matériel informatique	5'000.00 CHF
	Divers et imprévus 10%	97'190.00 CHF
	Pourcent culturel - intervention artistique	8'000.00 CHF
	Coût total estimé arrondi, taxes comprises	1'078'000.00 CHF

Les prix sont indiqués TTC avec la TVA à 7,7 % (dès 2024 la TVA sera de 8,1 %).

Le Plan des investissements 2022-2031 (ligne n° 1503) prévoit à cet effet un montant de CHF1'000'000.- pour cette intervention sur le bâtiment de l'Ancienne Poste.

3. Travaux de rénovation des fenêtres

Les fenêtres actuelles sont âgées d'une quarantaine d'années ; elles ne disposent pas de joints d'étanchéité à l'air dans les battues et leur vitrage, bien que double, se révèle peu performant, entraînant une déperdition importante d'énergie thermique. Les fenêtres exposées au vent laissent passer l'air et génèrent un inconfort certain dans les pièces concernées ; cette situation implique une demande en chaleur supérieure lors de la saison froide et une gêne phonique pour la BPY, en lien avec le bruit de la rue principale située en contrebas.



La Direction générale des immeubles et du patrimoine, Division Monuments et sites du Canton de Vaud (DGIP-MS) a été consultée. Il en ressort que les caractéristiques des fenêtres actuelles, marquées par leur finesse au niveau des cadres, leurs divisions des ouvertures et vitrages, ainsi que les espagnolettes du système d'ouverture-fermeture sont à maintenir pour les futures fenêtres.

Dans l'optique de préserver et d'améliorer ce bâtiment remarquable, que ce soit du point de vue énergétique ou du confort des utilisateurs, la Municipalité se propose d'intervenir sur les fenêtres en bois de ce bâtiment. Pour des raisons budgétaires, cette opération n'avait pas été réalisée lors de la dernière rénovation des façades et de la toiture en 2010-2012.

La rénovation prévue des fenêtres permettra de corriger les défauts d'étanchéité à l'air par l'ajout de joints ainsi que la modification des profils des cadres, et contribuera à l'amélioration thermique du bâtiment avec le remplacement des vitrages par des vitrages doubles plus performants.

Un spécialiste agréé a élaboré le cahier des charges très spécifique et a chiffré les coûts. Les détails d'exécution des nouvelles fenêtres seront soumis à la DGIP-MS pour approbation avant la mise en production en atelier.

3.1 Budget des travaux de rénovation des fenêtres

Le tableau ci-dessous résume le budget complet des travaux de rénovation des fenêtres du bâtiment.

Tableau des coûts estimatifs - rénovation des fenêtres :

CFC	Libellé	Montant TTC
121	Protections	15'000.00 CHF
123.1	Echafaudages	25'000.00 CHF
221	Menuiserie extérieure - fenêtres bois	340'000.00 CHF
271	Plâtrerie-peinture - retouche embrasures	48'000.00 CHF
	Divers et imprévus 10%	42'800.00 CHF
	Coût total estimé arrondi, taxes comprises	471'000.00 CHF

Les prix sont indiqués TTC avec la TVA à 7,7 % (dès 2024, la TVA sera de 8,1 %).

Le Plan des investissements 2022-2031 (ligne n° 3568) prévoit la somme de CHF 450'000.- pour cette intervention sur le bâtiment de l'Ancienne Poste.

4. Charges annuelles

Pour le réaménagement de la bibliothèque publique, les charges annuelles d'exploitation s'élèvent à CHF 135'828.-. Elles comprennent les frais d'intérêts variables du capital investi (CHF 6'468.-), l'amortissement (CHF 107'800.-) et les frais d'entretien (CHF 21'560.-). La dépense sera amortie sur 10 ans.

Pour la rénovation des fenêtres de la bibliothèque publique, les charges annuelles d'exploitation s'élèvent à CHF 59'346.-. Elles comprennent les frais d'intérêts variables du capital investi (CHF 2'826.-), l'amortissement (CHF 47'100.-) et les frais d'entretien (CHF 9'420.-). La dépense sera amortie sur 10 ans.

5. Planning

année	2023											
	1			2			3			4		
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
Acceptation préavis au CC												
Délai référendaire												
Publication appels d'offres												
Comparaison des offres-adjudication												
Délai de commande												
Travaux sur fenêtres bois												
Travaux d'aménagement int. bibliothèque												

6. Fonctionnement de la BPY pendant les travaux

Suivant la planification, la section adulte devra être fermée environ 3 mois et demi, et la section enfantine un peu moins de 2 mois. Au vu des difficultés d'approvisionnement en matériaux, il est possible que la BPY doive rouvrir sans encore disposer de l'ensemble du nouveau mobilier ; le cas échéant, celui-ci sera ajouté au fur et à mesure. Durant les travaux, la BPY sera présente hors les murs. Le Théâtre Benno-Besson sera le point d'ancrage de la bibliothèque. Une partie de la collection sera accessible dans le hall et au premier étage avec un service de prêt et d'autres prestations (lecture sur place, borne jeu-vidéo, écoute d'albums). Des activités de médiation culturelle seront proposées sur différents événements et auprès de partenaires. Une communication sera rapidement faite afin d'informer le public de la date des travaux et des activités proposées.

7. Conclusion

Afin de répondre aux nécessités d'améliorations d'infrastructures suite aux analyses et études effectuées, la Municipalité demande au Conseil communal l'autorisation d'effectuer les travaux de réaménagement de la bibliothèque et de lui accorder à cet effet un crédit d'investissement de CHF 1'078'000.-.

De plus, afin de tendre à l'efficacité énergétique, d'améliorer le confort et de préserver le bâtiment de l'Ancienne Poste recensé en note 2 au recensement architectural du canton de Vaud, la Municipalité demande au Conseil communal l'autorisation d'effectuer les travaux de rénovation des fenêtres du bâtiment et de lui accorder à cet effet un crédit d'investissement de CHF 471'000.-.



Vu ce qui précède, nous avons l'honneur de vous proposer, Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers, de prendre la décision suivante :

LE CONSEIL COMMUNAL D'YVERDON-LES-BAINS
sur proposition de la Municipalité,
entendu le rapport de sa Commission et
considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

décide :

- Article 1: La Municipalité est autorisée à réaliser les travaux de réaménagement de la bibliothèque publique tels que décrits dans le présent préavis.
- Article 2: Un crédit d'investissement de CHF 1'078'000.- lui est accordé à cet effet.
- Article 3: La dépense sera financée par le trésorerie générale, imputée au compte n° 30.370100.23 "Réaménagement de la bibliothèque publique" et amortie en 10 ans.
- Article 4: La Municipalité est autorisée à réaliser les travaux de rénovation des fenêtres du bâtiment de l'Ancienne Poste tels que décrits dans le présent préavis.
- Article 5: Un crédit d'investissement de CHF 471'000.- lui est accordé à cet effet.
- Article 6: La dépense sera financée par le trésorerie générale, imputée au compte n° 30.370200.23 "Rénovation des fenêtres de la bibliothèque publique" et amortie en 10 ans.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic :



P. Dessemontet



Le Secrétaire :



F. Zürcher

Annexe 1 : Etude de faisabilité

Délégués de la Municipalité : Mme Carmen Tanner, vice-syndique, en charge de l'urbanisme, des ressources humaines, de la culture et de la durabilité
M. François Armada, municipal en charge des bâtiments

Bibliothèque publique et scolaire d'Yverdon-les-Bains

Réaménagement de la Bibliothèque adulte
Étude de faisabilité

Mise à jour du rapport final
23.02.2022



Lili-Vallotton architectes epfl
Chemin de Villard 7
1007 Lausanne
guillaume.vallotton@gmail.com

TABLE DES MATIÈRES

Contexte

Objet de l'étude

Procédure

Analyse

Patrimoine

Synthèse du cahier des charges

Perception des locaux

Études complémentaires et mises aux normes

Collection

Propositions

Variante retenue

Estimation financière

Travaux

Ameublement

Honoraires et Frais secondaires

Hors estimation

Estimation financière +/- 25%_Aperçu général HT

Annexes

Présentation I du 3 novembre 2021 (correctif du 15.12.2021)

Présentation II du 1^{er} décembre 2021

Compléments du 8 décembre 2021: Intégration du 3^e étage et Recherche d'économies

Dossier des images de références du 10 décembre 2021

Contexte

La Bibliothèque publique et scolaire d'Yverdon-les-Bains est installée depuis 1986 dans les locaux de l'ancien Hôtel des Postes. Aucuns travaux d'importance n'ont été effectués depuis et les aménagements actuels ne reflètent plus les valeurs de la bibliothèque. Une enquête auprès des usager·ère·s a été menée en 2018 afin de définir leur vision de la « Bibliothèque idéale ». Il en résulte, notamment, une envie d'amélioration de l'accessibilité, de l'inclusivité et de la convivialité.

Fort de ces constats, la Bibliothèque souhaite réaménager ses locaux, sans pour autant engager des interventions lourdes car, à terme, elle est destinée à déménager dans le futur quartier Front-Gare. Un groupe de travail interne a été constitué afin de déterminer les objectifs de réaménagement qui constituent la base du projet architectural.

Objet de l'étude

Réaménagement des espaces adulte de la bibliothèque selon les objectifs fixés par le groupe de travail.

Le programme initial prévoyait que le projet s'étende sur la partie occupée par la Section adulte (rez + galerie), ainsi que des locaux au niveau de la galerie, du 1^{er} et du 2^e étage, compte tenu du fait que les bureaux pourront être déplacés au 2^e étage, dans la partie actuellement occupée par le Service de la culture. En cours de procédure, il a été décidé que le 2^e étage resterait à usage professionnel (hormis les salles de travail existantes) et qu'il n'y aurait ni travaux ni aménagements à prévoir dans l'immédiat. Une intervention supplémentaire au 3^e étage a par contre été intégrée.

La réfection des murs et des sols, ainsi qu'une adaptation de l'éclairage étaient également à prendre en considération dans l'étude. Les fenêtres du bâtiment présentent des problèmes d'isolation thermique et acoustique ainsi que d'étanchéité à l'air. Leur modification ou adaptation est à l'étude par les Services de la Ville mais il est demandé dans cette phase de dissocier cette opération du reste des aménagements et n'est ainsi pas prise en considération dans la présente étude.

Procédure

Deux séances de présentation aux représentants du Service de la cultures et du Services des bâtiments ont été organisées. La première a permis d'exposer l'analyse des locaux et du programme ainsi que de soumettre quatre variantes de base pour la répartition programmatique. Sur la base de ces propositions, la variante caractérisée par un espace café à l'entrée et le desk d'accueil au centre de l'espace a été retenue.

Une estimation financière à +/-25% (hors taxes) a été élaborée en fonction de la proposition sélectionnée et a été présentée lors de la seconde séance.

A l'issue des deux présentations, un complément intégrant des travaux au 3^e étage et un dossier d'images de référence a été fourni selon la demande formulée par la Bibliothèque. Afin de donner suites aux discussions ayant eu lieu quant à l'enveloppe budgétaire, un document proposant des pistes de réflexion pour des économies par hiérarchisation des interventions a été rendu au maître d'ouvrage.

Analyse

Patrimoine

Le bâtiment de l'ancien Hôtel des Postes, dans lequel la Bibliothèque est installée depuis 1986, fait partie d'un périmètre bâti ayant une Valeur de Site en note 1. Il est recensé en note 2 par le recensement architectural du canton de Vaud et son ensemble est inscrit à l'inventaire cantonal des monuments non classés (INV). La partie de la bibliothèque est, quant à elle, inscrite sur la liste A de la protection des biens culturels (PBCA). Par conséquent, une coordination avec la Direction générale des immeubles et du patrimoine de l'État de Vaud (DGIP) s'avérera nécessaire lors de la suite de la procédure.

Synthèse du cahier des charges

La Bibliothèque étant vouée, à terme, à déménager dans des espaces ad hoc dans le futur quartier Front-Gare, l'objectif du réaménagement est celui d'intervenir dans les locaux actuels sans effectuer de travaux lourds.

Se basant sur le programme des locaux idéal fourni par la Bibliothèque ainsi que sur l'inventaire des travaux souhaités, le projet a pour but de repenser les aménagements des espaces adulte en écho à ses valeurs et en réponse au retour des usager·ère·s sur la vision de la «Bibliothèque idéale». Ainsi, il cherche notamment à : favoriser la convivialité, le confort, l'accompagnement et la sensation de bienvenue (ambiance comme à la maison); augmenter la visibilité et l'attraction des collections; mettre en valeur les services proposés; proposer un nombre suffisant d'assises et renforcer leurs caractères distincts; offrir des espaces adaptés à la culture inclusive.

Perception des locaux

L'analyse de la configuration actuelle des locaux a permis de mettre en évidence les aspects à valoriser et ceux qui sont à améliorer. Ainsi, ont été considérés comme éléments positifs à mettre en valeur la double hauteur du rez-de-chaussée, l'ambiance différenciée de l'entrée et la présence d'une pièce fermée (actuel espace convivial). Les points suivants ont, au contraire, été soulevés comme éléments pouvant être améliorés: l'espace sous la galerie donnant une impression écrasante; la position du desk d'accueil réduisant l'espace d'entrée et agissant comme un frein à l'arrivée dans la Bibliothèque; la quantité et répartition dans l'espace des étagères, ainsi que les distances insuffisantes entre elles, donnant un sentiment d'un espace trop chargé et laissant peu de place pour d'autres utilisations; les rayons des étagères avec un taux de remplissage plutôt bas; au niveau de la galerie, la présence des retombées structurelles réduisant ponctuellement la hauteur disponible et des seuils importants au sol rendant les espaces peu praticables.

Études complémentaires et mises aux normes

Dans le cadre du réaménagement, il sera opportun d'effectuer des études évaluant :

- la conformité des locaux en matière de protection contre l'incendie;
- la présence des polluants du bâtiment (notamment amiante) par un diagnostic;
- l'impact du changement des sols et de la création de l'espace café à l'entrée sur l'acoustique des lieux.

Selon les résultats des études, des interventions seront à prévoir afin de se conformer aux recommandations.

Il sera également opportun d'évaluer la nécessité de mettre aux normes les garde-corps et les main courantes qui sont actuellement trop bas, ainsi que d'éliminer, dans la mesure du possible, les seuils entre les différents espaces afin d'améliorer l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite (PMR).

Collection

Les mètres linéaires fournis par la Bibliothèque ayant été établis grâce à des relevés sur place, ces quantités ont été adaptées afin de garantir un taux de remplissage des rayons entre 70% et 80% (hormis livres audio et DVD pour lesquels il est considéré que le taux de sortie des documents est suffisant pour assurer l'«aération» voulue). Bien que cette disposition représente des rayonnages plus denses que l'état actuel, elle permet une consultation et rangement facilitée tout en diminuant un possible sentiment de «pauvreté» du rayon que pourrait donner un taux trop faible (cf. Politique de valorisation des collections, Les Bibliothèques de la Ville de Lausanne, 2019*). Le nombre d'étagères nécessaires à la collection a été calculé en se basant sur des meubles avec 5 rayons afin d'optimiser l'espace et de libérer ainsi de la place pour de la mise en valeur ou pour des assises, de la circulation et de la vue.

Les meubles des DVD et des livres audio sont calculés par rapport à une épaisseur de boîtier d'environ 7 mm, qui diffère des références des catalogues qui considèrent des boîtiers de 15 mm.

*http://poldoc.enssib.fr/sites/poldoc.enssib.fr/files/poldoc/documents/politique_valorisation_collections_BVL.pdf

Tout public

Grands caractères
Quantités : 15ml
TR* : 70%
N. rayons* : 23
N. étagères (4 rayons) : 6

Livres-audio
Quantités : 470
TR : 100%
N. rayons : -
N. meuble spécifique : 1*
**calcul selon boîtes fines 7mm*

Méthode de langues
Quantités : 2ml
TR : 80%
N. rayons : 3
N. étagères (4 rayons) : 1

Langues étrangères
Quantités : 14.5ml
TR : 80%
N. rayons : 19
N. étagères (5 rayons) : 4

Facile à lire
Quantités : 80-100
TR : -
N. rayons : -
N. meuble spécifique : 1

Romans

Romans
Quantités : 120ml
TR : 80%
N. rayons : 158
N. étagères (5 rayons) : 32

Romans SF
Quantités : 11ml
TR : 80%
N. rayons : 14.5
N. étagères (5 rayons) : 3

Romans fantastiques
Quantités : 11ml
TR : 80%
N. rayons : 14.5
N. étagères (5 rayons) : 3

Romans policiers
Quantités : 27ml
TR : 80%
N. rayons : 35.5
N. étagères (5 rayons) : 8

Poésie et Théâtre
Quantités : 1+1ml
TR : 70%
N. rayons : 1.5+1.5
N. étagères : 1

Documentaires

Documentaires
Quantités : 77ml
TR : 70%
N. rayons : 116
N. étagères (5 rayons) : 23

Fond régional
Quantités : 2ml
TR : -
N. rayons : -
N. meuble : 1

DVD documentaires
Quantités : 431
TR : 100%
N. rayons : 5
N. meuble : répartis

Biographie
Quantités : 9ml
TR : 80%
N. rayons : 12
N. étagères : 3

Presse

Journaux
Quantités : 8 titres
TR : -
N. rayons : -
N. meuble : 1

Périodiques
Quantités : 20 titres
TR : -
N. rayons : -
N. meuble : 1

DVD

DVD fiction
Quantités : 2317
TR : 100%
N. rayons : -
N. meubles spécifiques : 3*
**calcul selon boîtes fines 7mm*

BD, mangas, comics

Bandes dessinées
Quantités : 18ml
TR : 80%
N. rayons : 24
N. étagères (5 rayons) : 5

Mangas
Quantités : 7ml
TR : 80%
N. rayons : 9.5
N. étagères (5 rayons) : 2

Comics
Quantités : 4ml
TR : 80%
N. rayons : 5.5
N. étagères (5 rayons) : 2

*Longueur étagères existantes : 95cm; TR = Taux de remplissage

Propositions

Quatre variantes de principes de répartition du programme ont été présentées. Elles sont caractérisées par :

1A. Desk d'accueil à l'entrée, sous la galerie; espace café dans la pièce fermée; une «boîte» entracte structurant l'espace central; espace BD et PC sous la galerie.

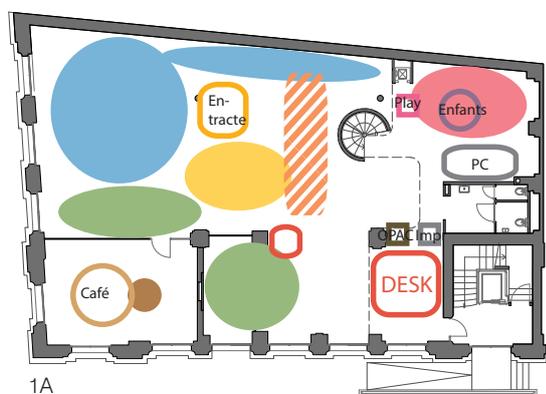
2A. Desk central; espace BD à l'entrée; salle des documentaires fermée; espace café le long des fenêtres côté gare; espace DVD et enfants sous la galerie.

3A. Desk d'accueil à l'entrée, sous la galerie; espace café central; salle des documentaires fermée; espace BD le long des fenêtres côté gare; entracte dans le back-office actuel; espace DVD et PC sous la galerie.

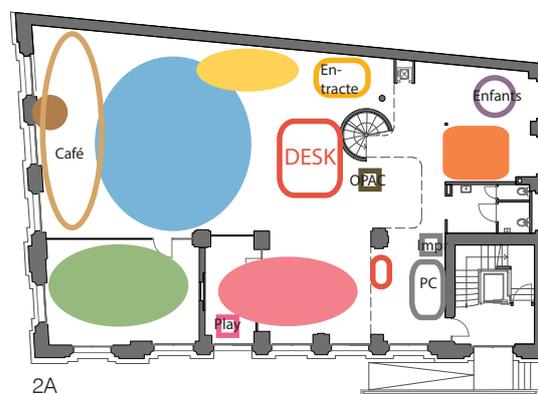
4A. Desk central; espace café à l'entrée; salle des documentaires fermée; espace multimédia (entracte et PC) sous la galerie.

Chacune d'entre-elles pouvait être déclinée dans une configuration prévoyant une partie de la collection (notamment documentaires) au 1^{er} ou 2^{ème} étage. Cependant cette possibilité a finalement été exclue en raison de la décision de la part de la Bibliothèque de garder les locaux de bureau actuels au 2^{ème} étage pour des espaces professionnels. En effet, ladite option impliquait l'utilisation de ces locaux pour des salles ouvertes au public et devenait donc incompatible avec cette volonté.

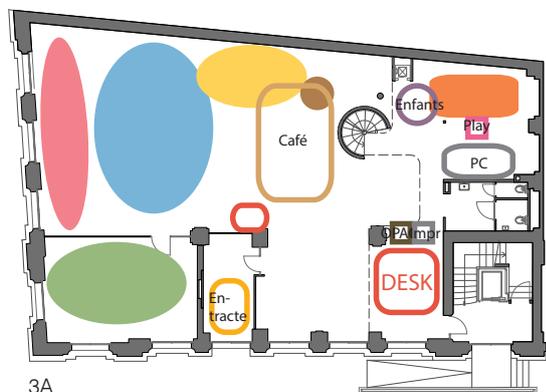
VARIANTES DE RÉPARTITION DU PROGRAMME_ Rez-de-chausée



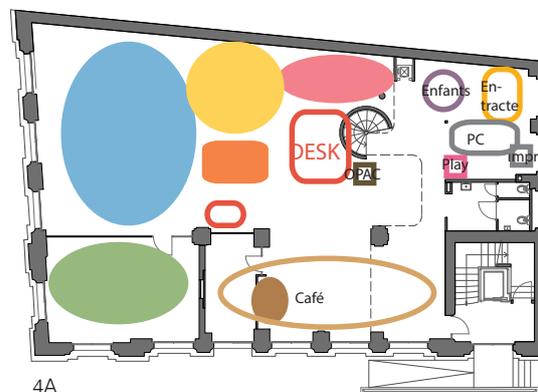
1A



2A



3A



4A

■ Documentaires
■ Romans

■ BD, mangas, comics
■ Tout public

■ Presse
■ DVD

Variante retenue

A l'issue de la première présentation, la variante 4 a été retenue pour la suite du projet. Celle-ci se concentre principalement sur le niveau du rez-de-chaussée avec quelques interventions ponctuelles dans les étages. La galerie est ainsi libérée des espaces professionnels pour les offrir au public (par souci d'inclusivité, il s'agit uniquement d'espaces également disponibles dans les étages accessibles par ascenseur). Au premier étage les fonctions actuelles sont conservées sauf les postes multimédia qui sont reportés au rez-de-chaussée et remplacés par un petit salon. Finalement le troisième niveau voit ses espaces de bureaux optimisés par la suppression d'une paroi.

Au rez-de-chaussée, le projet propose de libérer l'espace d'entrée par le déplacement du desk d'accueil. Ceci permet de créer un lieu ouvert et accueillant, par l'aménagement d'un espace café, en relation directe avec la Place de l'Ancienne-Poste, où le visiteur a la possibilité de prendre le temps nécessaire pour découvrir les lieux ainsi que les collections mises en valeur, les journaux, les périodiques ou encore une exposition temporaire et se sentir invité à accéder au cœur de l'espace de la bibliothèque. Du mobilier et des luminaires spécifiques viennent renforcer le caractère accueillant et particulier de l'espace café. Quant aux installations telles que les distributeurs à boissons et à nourriture, elles sont rassemblées dans la petite salle (servant actuellement de back-office) afin de ne pas encombrer l'espace principal. Cette configuration permet de fluidifier les espaces, de réduire le caractère de contrôle, dû à la position actuelle du desk, et l'effet oppressant de la galerie en faisant profiter l'utilisateur de la double hauteur dès son arrivée.

Le desk de prêt principal, déplacé au centre de l'espace, est complété par un poste de renfort en vis-à-vis qui permet les échanges visuels et offre une vue complémentaire sur la bibliothèque. Ce poste a pour but de diversifier les services offerts au public et de soulager les professionnels en période de forte affluence.

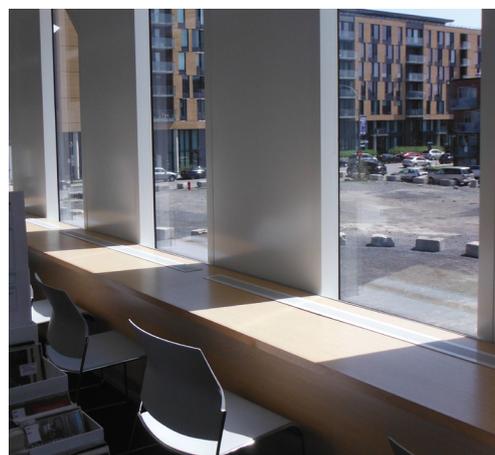
À l'image de la bibliothèque 3^{ème} lieu, la bibliothèque d'Yverdon-les-Bains cherche à revaloriser son image en créant un lieu d'échange et de culture ouvert à tous, en rupture avec les espaces silencieux dédiés au savoir et à l'élite qui caractérisaient les bibliothèques d'autrefois. Afin d'atteindre

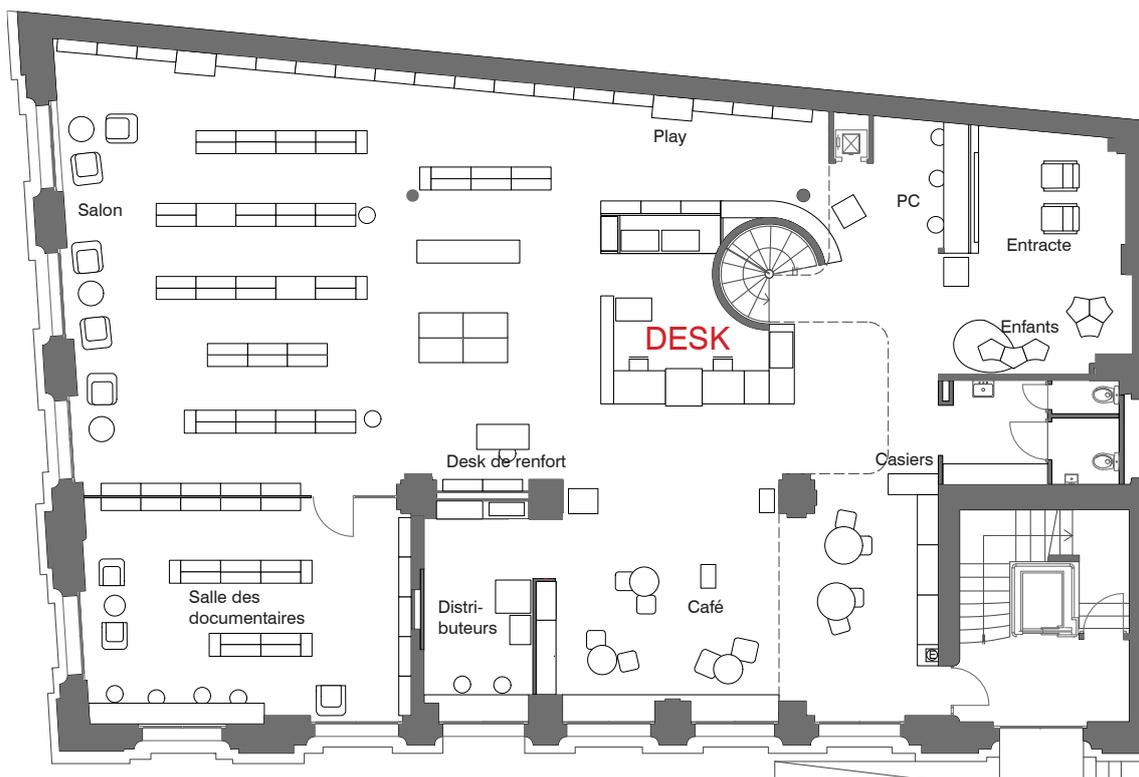


cet objectif, la proposition prévoit une réorganisation spatiale selon une progression des qualités sonores des espaces, offrant une évolution graduelle entre l'entrée plus bruyant jusqu'à la salle des documentaires silencieuse. Ainsi, l'utilisateur est accueilli.e par l'espace convivial et animé du café avant de trouver le desk de prêt, détaché et en retrait par rapport à l'entrée. Ce n'est qu'en avançant dans la profondeur des locaux, en traversant un filtre matérialisé par les rayonnages qui contiennent les collections, que des espaces plus calmes sont à sa disposition. Des niches dans les rayonnages, quelques assises et des petits «salons» le long des baies vitrées offrent des points de lecture dans l'espace principal. *In fine*, la salle des documentaires, derrière sa paroi légère, permet de créer une «boîte de silence» où l'on peut lire ou travailler individuellement, à l'abri des activités bruyantes, tout en observant l'extérieur par les fenêtres.

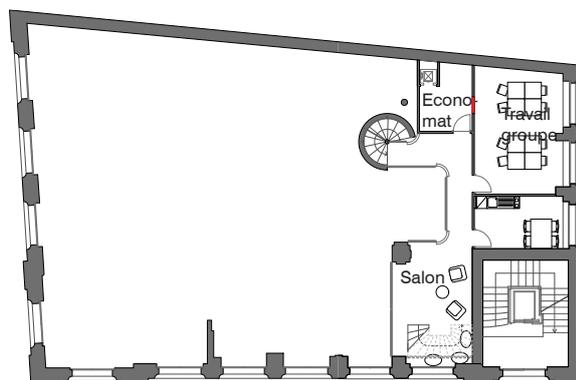
Des casiers sont installés à l'entrée permettant au public de se libérer de ses affaires pour flâner entre les rayons. Une salle multimédia prend place sous la galerie proche du desk en profitant de son caractère intime, séparé du reste de la bibliothèque par sa position et sa hauteur. On y trouvera les PC, l'imprimante, l'entracte ainsi que le coin enfant éventuellement organisés autour d'un meuble multifonctionnel qui lui confère un caractère tout particulier.

Afin de rendre possible la cohabitation de ses différentes activités, le principe vise à densifier les collections. La capacité d'accueil de chaque rayon est optimisée tout en respectant un taux de remplissage entre 70 et 80% qui permet la visibilité des documents et la fluctuation des emprunts. De plus, les meubles comprennent généralement 5 rayons et certains sont complétés par des têtes de gondole permettant d'optimiser davantage les étagères tout en offrant une visibilité accrue de la collection. Les étagères sont par ailleurs disposés dans l'espace de façon à garantir une distance de 120 cm entre les meubles, dans le respect des *Normes pour les bibliothèques de lecture publique* (Communauté de travail des bibliothèques suisse de lecture publique, 2008). Cette stratégie libère de la place pour des assises supplémentaires, pour la mise en valeur de certains documents grâce à du mobilier bas ou encore pour permettre du recul et une meilleure vue sur l'ensemble des collections et des types d'espaces offerts.

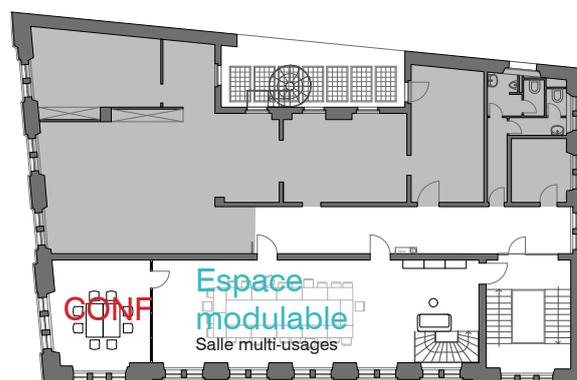




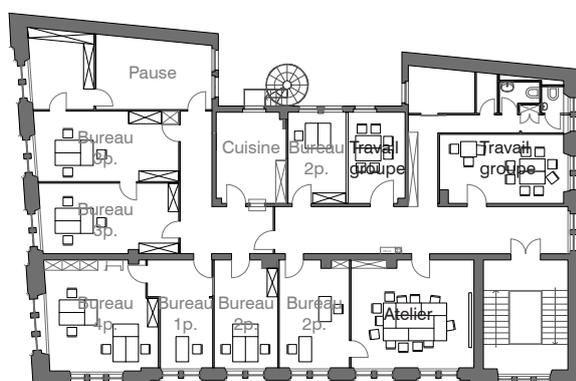
Rez-de-chaussée 



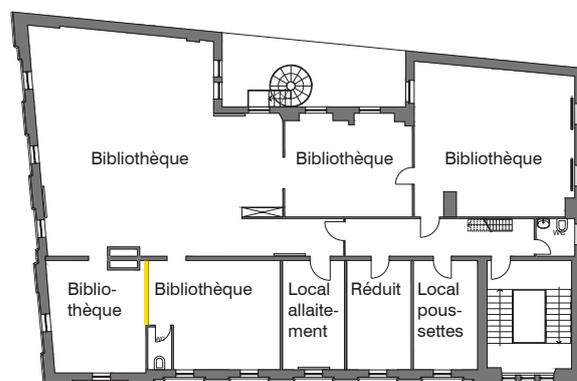
Galerie 



1^{er} étage 



2^e étage 



3^e étage 

Estimation financière

Une estimation financière à +/- 25% hors taxes (HT) a été élaborée sur la base de la variante de répartition programmatique et d'ameublement retenue. Les éléments énumérés ci-après ont été pris en considération pour son établissement. Les réflexions sur les économies possibles sont jointes en annexes mais ne sont pas intégrées dans le présent calcul.

Il est à noter qu'au vu de la situation sanitaire actuelle et à son évolution incertaine, les fluctuations dans les prix et dans les délais sont plus importantes que durant la période «normale». Les prix de matières premières ont connu des fortes hausses et les fournisseurs n'arrivent souvent pas à garantir les délais de livraison qui de plus sont plus long qu'auparavant.

Travaux

Ont notamment été pris en compte les travaux suivants:

Sols



Arrachage des sols en moquette du rez-de-chaussée ainsi que de la galerie et pose d'un nouveau sol de type linoléum, matériau naturel, durable, résistant et facile d'entretien recommandé pour les espaces publics.

Peinture et plâtrerie



Pour les murs avec crépi à gros grain, grattage, lissage partiel et nouveau crépissage plus fin; peinture de tous les murs, plafonds, menuiseries, radiateurs et pièces métalliques (garde-corps, tête de dalle, limons, piliers) du rez-de-chaussée et de la galerie; peinture des murs, plafonds et portes du 1^{er} étage et des salles concernées au 3^e étage; fermeture d'une ouverture à la galerie et démontage d'une paroi au 3^e étage.

Électricité



Ajout de prises, mise au normes de celles existantes et remplacement des luminaires (rez-de-chaussée, galerie et 1^{er}); ajout de prises ethernet RJ45 (rez-de-chaussée et galerie); modification du tableau électrique au rez-de-chaussée; mise aux normes de la détection incendie dans les salles avec intervention (hormis 3^e étage); mise aux normes de l'éclairage de secours dans tous les étages (hormis 3^e).

Autres



Rehaussement des garde-corps et balustrades pour mise au normes.

Travaux d'installation sanitaire pour l'alimentation en eau froide du distributeur à boissons de l'espace café. Budget prévisionnel pour des panneaux acoustiques dont les quantités et éventuelles mesures d'accompagnement seront à définir dans le cadre de l'étude acoustique, à effectuer dans les phases successives, pour évaluer l'impact du changement du sol et de la création de l'espace café.

Dépose des rideaux à lamelles au rez-de-chaussée et, pour celles de la façade ouest (côté place de l'Ancienne-Poste) remplacement par des rideaux.

Changement de la porte d'entrée par une porte automatique (intégration des données reçues par le Service des bâtiments).

Réalisation graphique d'un concept de signalétique intérieur et extérieur ainsi que la fourniture et pose des produits finis y relatifs (intégration des données reçues).

Ameublement



Le mobilier sur mesure proposé pour le rez-de-chaussée (niches, têtes d'étagères, tables et bancs filants, meuble vestiaire d'entrée, compléments au desk d'accueil) a été estimé en prenant en considération une fabrication en bois massif suisse par une entreprise formatrice et sociale de la région.

Les références du mobilier standard ont été prises dans les catalogues usuels des bibliothèques ou des bureaux (Bibliothekstechnik, SSB.service aux bibliothèques, Lista Office, etc.).

Ont été également pris en considération les ameublements des 3^e et 2^e étages, ainsi que de la salle multi-usages du 1^{er} étage, selon les données reçues par le Service de la Culture.

Honoraires et Frais secondaires



Ont été comptés les honoraires pour les prestations de l'architecte et de la direction des travaux, ainsi que ceux pour des études à effectuer pour le diagnostic amiante, la protection contre l'incendie, l'acoustique et l'éclairage.



Concernant l'estimation du temps nécessaire à l'exécution des prestations de l'architecte et de la direction des travaux, un calcul différencié par nature d'intervention a été effectué afin notamment de réduire la charge de certains postes qui requièrent une implication mineure.

Les frais secondaires incluent les montants pour le déménagement, le nettoyage de chantier, l'assurance, ainsi que les divers et imprévus.

Hors estimation

Ne sont pas inclus dans la présente estimation les frais relatifs notamment aux éléments ci-après.

Le changement des fenêtres.

L'éventuelle demande d'autorisation de construire ainsi que les émoluments et taxes y relatifs.

L'éventuelle dépollution et la mise en oeuvre de mesures de protection incendie qui résulteraient nécessaires selon les études.

Des éventuels aménagements acoustiques plus importants que les mesures déjà prises en considération.

Les appareils (notamment le matériel informatique ainsi que les distributeurs de boissons et aliments).

Des éventuels travaux au 2^eme étage.

Estimation financière +/- 25%_Aperçu général HT

Sols	Peinture et plâtrerie	Électricité	Autres	Mobilier	Honoraires	Frais secondaires	Total
-----				=====			=====
Totaux	415'550			279'895	73'000	51'000	819'445